



Pommier / Poirier

N°13
13/05/2026



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN

FREDON 47

e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ

CIA 17/79

julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD

CDA 19

sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**

« **extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA** »

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

**Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Tavelure** : des projections sont encore possibles, risque de contaminations lors des pluies annoncées pour les prochains jours.
- **Feu bactérien** : les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque d'éclosions débute en zone Aquitaine - Sud Charentes.
- **Tordeuse orientale** : le second vol pourrait débuter à partir de cette fin de semaine en zone Aquitaine - Sud Charentes.
- **Puceron cendré** : des repiquages sont observés, à surveiller.
- **Psylle du poirier** : la période d'éclosions de la seconde génération est en cours.

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

Depuis le 4 mai, les températures moyennes sont inférieures à proches des normales de saison avec des températures minimales comprises entre 7 et 14°C et des maximales entre 15 et 24°C.

Les pluies souvent orageuses qui sont intervenues entre le 30 avril et le 11 mai ont apporté des quantités d'eau variables selon les secteurs (40 à 90 mm enregistrés sur nos stations). Les orages ont parfois été accompagnés de grêle.

Zone Limousin

Selon les secteurs, des températures minimales comprises entre 6.5 et 12°C et des maximales entre 14 et 25°C ont été relevées. Selon les stations, 42 à 91 mm ont été enregistrés suite aux pluies intervenues entre le 30 avril et le 11 mai.

Prévisions (source : Météo France)

Pour les jours à venir, un temps frais et humide est annoncé. Une amélioration est probable à partir du milieu de semaine prochaine avec des températures qui passeraient au-dessus des normales de saison.

	JEUDI 14	VENDREDI 15	SAMEDI 16	DIMANCHE 17	LUNDI 18	MARDI 19	MERCREDI 20
Ste Livrade sur Lot (47)	 10° / 15° ▶ 20 km/h 55 km/h	 7° / 16° ◀ 20 km/h	 5° / 16° ▶ 20 km/h	 7° / 19° ▶ 15 km/h	 9° / 20° ▶ 10 km/h	 10° / 25° ▶ 10 km/h	 10° / 26° ▶ 10 km/h
Pompignac (33)	 9° / 14° ▶ 25 km/h 50 km/h	 5° / 15° ◀ 20 km/h	 6° / 16° ▶ 20 km/h	 8° / 18° ▶ 15 km/h	 9° / 20° ▶ 15 km/h	 12° / 24° ▼ 5 km/h	 12° / 25° ▼ 5 km/h
Bergerac (24)	 9° / 14° ▶ 20 km/h 50 km/h	 6° / 16° ◀ 20 km/h	 4° / 16° ▶ 20 km/h	 6° / 18° ▶ 15 km/h	 9° / 20° ▶ 15 km/h	 11° / 26° ▲ 10 km/h	 10° / 27° ▼ 10 km/h
Jonzac (17)	 8° / 14° ▶ 20 km/h 50 km/h	 5° / 16° ▶ 20 km/h	 5° / 16° ▶ 20 km/h	 8° / 18° ▶ 20 km/h	 9° / 20° ▶ 15 km/h	 11° / 24° ▶ 15 km/h	 10° / 25° ▶ 10 km/h
Orthez (64)	 10° / 15° ▶ 30 km/h 60 km/h	 9° / 15° ▶ 20 km/h	 8° / 15° ▶ 20 km/h	 8° / 20° ▶ 15 km/h	 10° / 22° ▶ 10 km/h	 11° / 26° ◀ 10 km/h	 11° / 25° ◀ 10 km/h
Voutezac (19)	 8° / 13° ▶ 15 km/h	 4° / 14° ◀ 15 km/h	 3° / 15° ▶ 15 km/h	 7° / 15° ▶ 10 km/h	 8° / 18° ▶ 10 km/h	 10° / 23° ▶ 5 km/h	 10° / 25° ◀ 10 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 7° / 11° ▶ 20 km/h 45 km/h	 4° / 13° ◀ 20 km/h	 4° / 14° ▶ 15 km/h	 5° / 15° ◀ 15 km/h	 8° / 17° ▶ 10 km/h	 8° / 22° ◀ 10 km/h	 9° / 23° ▼ 10 km/h
Méasnes (23)	 5° / 12° ▶ 20 km/h 60 km/h	 4° / 13° ◀ 15 km/h	 4° / 14° ▶ 15 km/h	 6° / 16° ◀ 20 km/h	 8° / 16° ▶ 20 km/h	 8° / 21° ▶ 15 km/h 40 km/h	 9° / 22° ▶ 15 km/h

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Stade grossissement des fruits (BBCH 72 à 73) selon les variétés.

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Dans nos parcelles de référence, quelques nouvelles sorties de taches de tavelure ont été observées au cours de ces deux dernières semaines sur certaines parcelles.

Suivis des projections d'ascospores

En Aquitaine, les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon (33) et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot (47) ont mis en évidence des projections importantes lors des pluies des 30 avril - 4 mai. De faibles projections ont été observées lors de la dernière pluie (10 mai) sur le site Ste-Livrade-sur-Lot.

En Limousin, le suivi sur les lames n'a pas été réalisé suite à une panne du capteur Type Marchi de COOPLIM situé dans un verger à Voutezac (19).

Données de modélisation

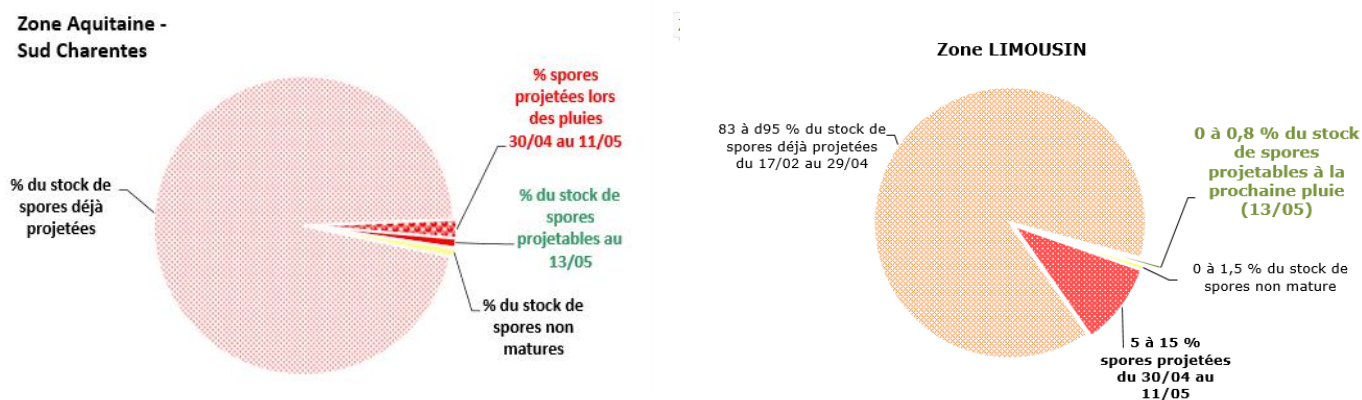
Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les pluies qui sont intervenues entre le 30 avril et le 7 mai ont engendré plusieurs **contaminations** de niveau « **léger** » à « **grave** » sur l'ensemble des secteurs. Les pluies des 10-11 mai ont pu donner lieu à une contamination de niveau « **léger** » à « **assez grave** » localement.

Les sorties de taches liées aux contaminations du 30 avril seraient visibles depuis ce début de semaine et celles issues des contaminations intervenues entre le 2 et le 4 mai devraient l'être à partir de cette fin de semaine.

En zone Aquitaine - Sud Charentes, le stock de spores projetables progresse actuellement de 0.1 % par jour et près de 99 % du stock annuel aurait été projeté. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, serait de l'ordre de 0.2 % du stock annuel.

En zone Limousin, 100 % du stock annuel aurait été projeté en secteur précoce (bassin de Brive) et 97 à 99 % dans les autres secteurs.

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI®



Le modèle RIM-Pro® prévoit sur l'ensemble des secteurs de Nouvelle-Aquitaine un **risque faible à moyen** pour les prochaines pluies.

Evaluation du risque

Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections et engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectations sont réunies.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux, de l'apparition des nouvelles feuilles et de la présence éventuelle de tavelure déclarée.

📖 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**



Résistances aux produits de protection des plantes :

Dans le cadre du plan de surveillance des résistances 2026, une surveillance de l'évolution des résistances de la **tavelure du pommier** (*Venturia inaequalis*) aux substances actives **dodine** et **dithianon** est prévue. En cas de suspicions de résistance à ces substances actives sur une de vos parcelles, n'hésitez pas à nous contacter.

Des informations sur les résistances sont disponibles sur le site du **réseau R4P** (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

Des symptômes sont observés en parcelles sensibles.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2025.

La période de pousse est une période à risque.



Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• **Feu bactérien**

Des symptômes de feu bactérien ont été signalés la semaine dernière en parcelle de poiriers sur le secteur Lot-et-Garonne.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm



Evaluation du risque

Nous sommes en période de pousse et quelques floraisons secondaires sont observées.

Les parcelles sont à surveiller.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

 **Consultez la fiche « Feu bactérien » du Guide de l'Observateur**

- **Chancres à *Nectria* (*Neonectria ditissima*)**

En parcelles sensibles, quelques rameaux chançrés sont actuellement visibles.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

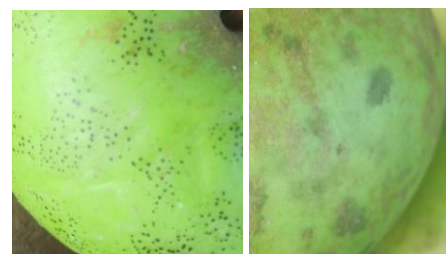
- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Des symptômes de black rot sur feuilles ont été observés en parcelles sensibles.

- **Maladies de l'épiderme**

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie et des crottes de mouche) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. La contamination débiterait peu après la floraison et les symptômes s'extérioriseraient en fonction d'un cumul d'heures d'humectation durant la période estivale.

La maladie des crottes de mouche est due au champignon *Leptothyrium pomi*, elle se caractérise par la présence de petites taches rondes, groupées en amas de taille variable. La maladie de la suie, quant à elle, est due au champignon *Gloeodes pomigena*, elle se caractérise par la présence de plages noires superficielles plus ou moins étendues semblables à de la suie. Elle apparaît souvent sur les variétés à récolte tardive (Granny, Fuji, Braeburn, Pink Lady...). Dans les deux cas, les taches sont incrustées dans l'épiderme du fruit et ne s'éliminent pas au brossage.



Maladie des crottes de mouche (à gauche) **et maladie de la suie** (à droite)
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

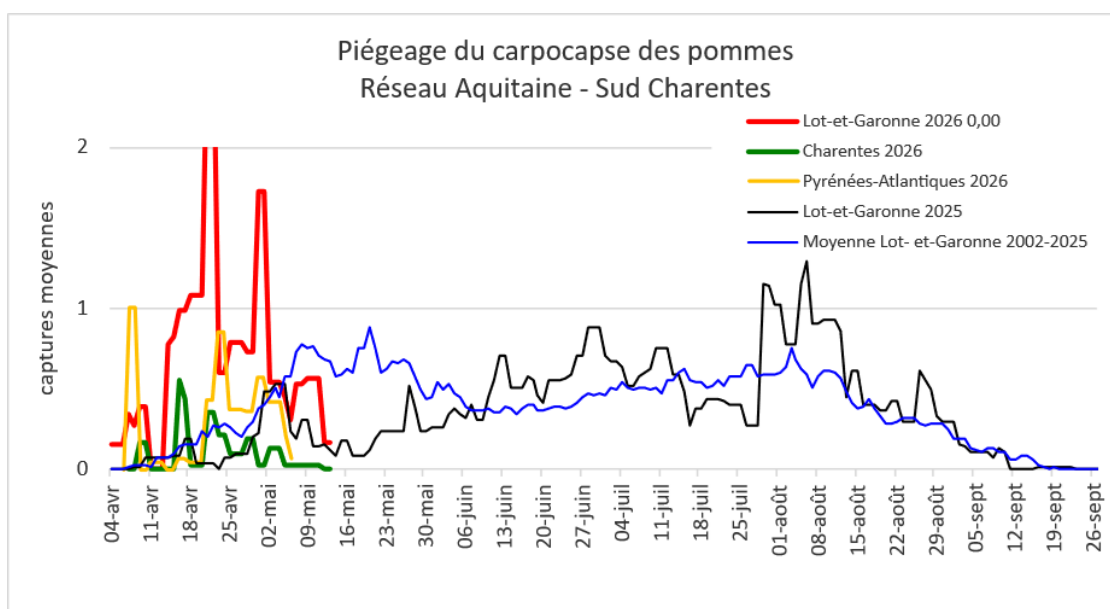
Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédo-climatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, les périodes pluvieuses sont favorables aux contaminations.

 **Consultez la fiche « Les maladies de l'épiderme » du Guide de l'Observateur**

- **Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*)**

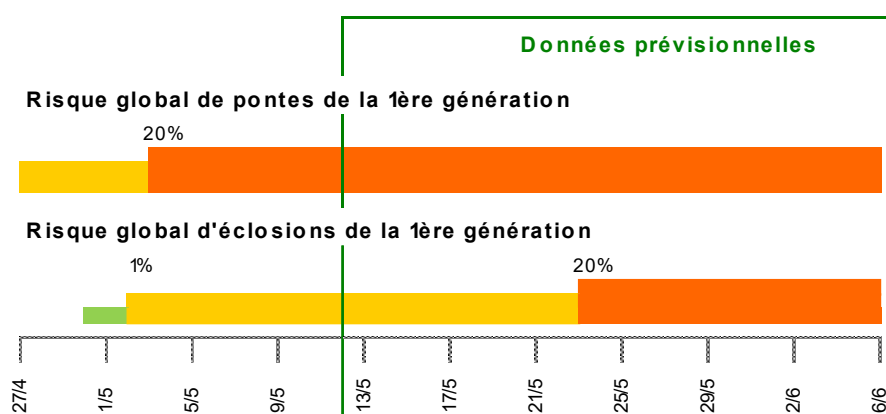
Zone Aquitaine et Sud Charentes

Sur le réseau de piégeage, le vol est en cours. Une baisse des prises est notée depuis début mai suite aux conditions pluvieuses et à la baisse des températures.



Données de modélisation : selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 35 à 40 % du potentiel de pontes et près de 8 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 14-18 juin. Les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 21-26 mai et rester soutenues jusqu'aux 23-28 juin.

Données de modélisation Carpocapse des pommes



Zone Limousin

Les captures sont en baisse suite aux épisodes pluvieux et à la baisse des températures.

Données de modélisation : en zone Limousin, la modélisation indique que 20 à 45 % des émergences de papillons, selon la précocité des secteurs, et 10 à 32 % des pontes sont déjà survenues. Les éclosions auraient débuté en secteurs précoces et devraient se faire dernière semaine de mai pour les autres secteurs.

Evaluation du risque

En zone Aquitaine – Sud Charentes, la période à risque élevé de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions débute.

En zone Limousin, la période à risque de pontes est en cours pour le secteur précoce (bassin d'Allasac) et le secteur de Lubersac ; celle-ci débutera vers le 20 mai pour les secteurs plus tardifs (Nord Haute-Vienne – Creuse).



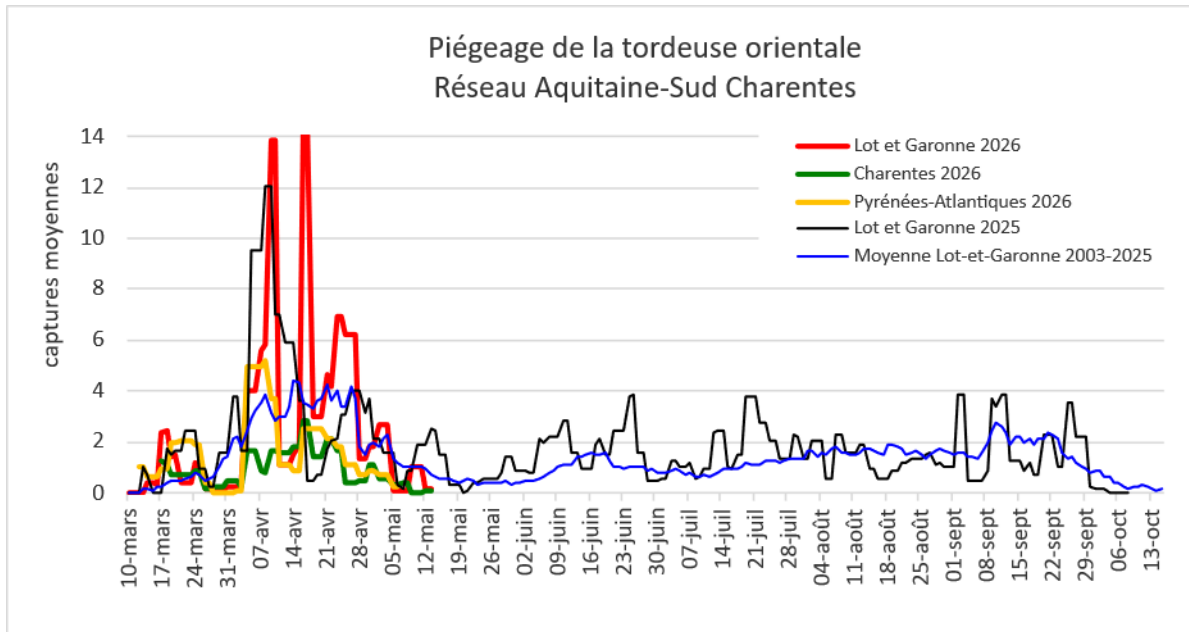
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)).



- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

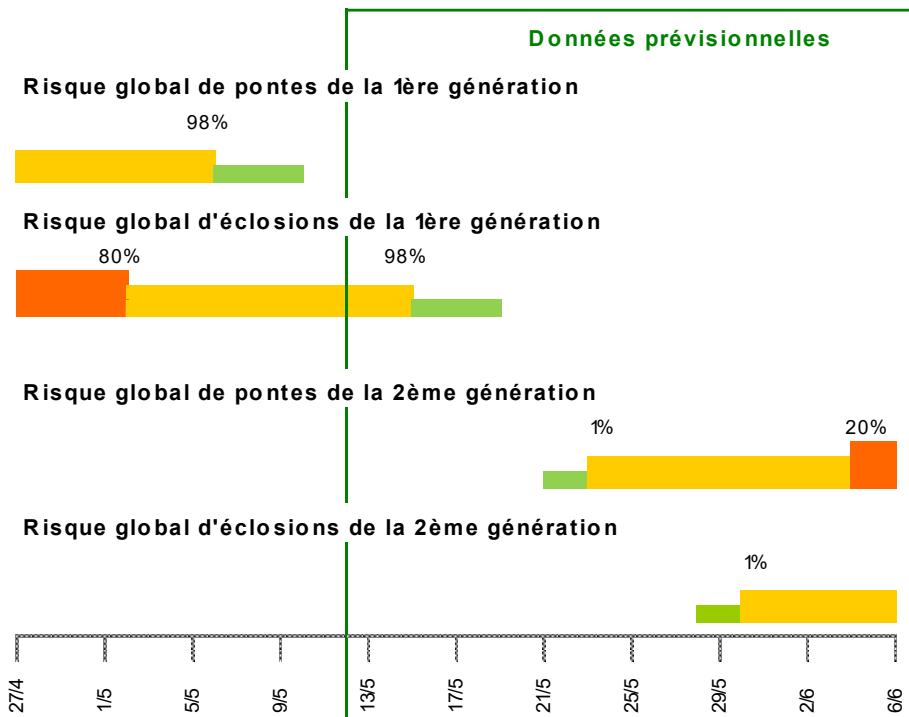
Zone Aquitaine et Sud Charentes : sur le réseau de piégeage, les captures sont en baisse depuis le début de semaine dernière, le premier vol s'achève.



En parcelles, quelques dégâts sur pousses ont été observés.

Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 100 % du potentiel de pontes et près de 98 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Le second vol pourrait démarrer à compter des 17-19 mai. Les pontes de la seconde génération pourraient débuter à compter des 21-23 mai et les éclosions à partir des 29-31 mai.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Dégât de tordeuse orientale sur pousse
(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions de la première génération s'achève en zone Aquitaine - Sud Charentes.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ses ailes (cf. photo ci-après). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Pandemis **Tordeuse de l'œillet**

(Crédit Photos : D. Racofier)

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)

Sur notre réseau de piégeage, les prises ne se sont pas encore généralisées.

 Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

• Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)

Quelques dégâts sont actuellement observés en parcelles de pommiers sur le secteur Lot-et-Garonne.



Dégâts et larve d'hoplocampe

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

📖 Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Puceron cendré du pommier** (*Dysaphis plantaginea*) et **puceron mauve du poirier** (*Dysaphis pyri*)

Des repiquages de pucerons cendrés sont observés sur certaines parcelles de pommiers ainsi que des repiquages de pucerons mauves en parcelles de poiriers.

Au niveau des foyers de pucerons la production de miellat est notée ainsi qu'un développement des populations d'auxiliaires.

Des formes ailées de pucerons cendrés sont également observées depuis la semaine dernière, indiquant le début de leur migration vers la plante hôte secondaire (le plantain).



Formes ailées de pucerons cendrés
(Crédit Photo: E. Marchesan – FREDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère** (*Eriosoma lanigerum*)

La migration sur les jeunes organes est en cours.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.

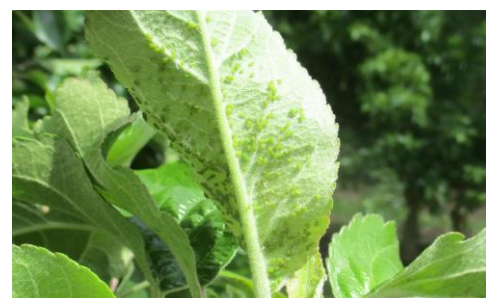
- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts sur pousses est en progression dans certaines parcelles.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.



Pucerons lanigères
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Pucerons verts
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Seuil indicatif de risque : 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

📖 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Dans nos parcelles de référence, les différents stades (œufs, larves jeunes, larves âgées et adultes) peuvent être observés. Le stade larve jeune est majoritaire.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours avec l'éclosion des larves de seconde génération. En parcelles infestées, risque de développement de miellat et de fumagine sur les pousses et les fruits.



Jeunes larves de psylle avec miellat
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20 % de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30 %.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 **Consultez la fiche « [Psylls du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et du poirier (*Dasineura pyri*)**

Sur notre réseau de piégeage, le vol de la cécidomyie des feuilles du pommier *Dasineura mali* est en cours avec des prises qui restent relativement faibles.

En parcelle de pommiers et de poiriers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Dégât de cécidomyie des feuilles
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 **Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Cochenilles**

Cochenille rouge du poirier *Epidiaspis leperii* : la période de migration des jeunes larves est en cours.

Pou de San José *Quadraspidotus perniciosus* : selon nos simulations, la migration des jeunes larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours pour la cochenille rouge du poirier et le Pou de San José.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• Acariens rouges

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**

• Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles de références, peu d'adultes de punaises phytophages ont été observés jusqu'à présent.

Sur notre réseau de punaise diabolique *Halyomorpha halys*, les captures d'adultes sont en baisse depuis la semaine dernière.

Dans le cadre du **projet MODHALYS**, des pièges sont suivis par FREDON NA en parcelles de pommiers en zone Aquitaine. Le suivi de maturité ovarienne réalisé la semaine dernière à partir de 7 femelles capturées et disséquées a montré 1 femelle prête à pondre. Pour en savoir plus sur les objectifs du projet MODHALYS, cliquer sur le lien suivant : [projet MODHALYS](#)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

📖 **Consultez les fiches « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

• Zeuzère

La zeuzère (*Zeuzera pyrina*) vole généralement de début juin à fin août. Elle pond dans les anfractuosités des écorces. Les jeunes larves (jaune-clair avec des points noirs) s'attaquent d'abord aux extrémités des jeunes pousses dont elles provoquent le dessèchement. Elles migrent ensuite dans les branches et les troncs où elles creusent des galeries, on peut alors observer des petits amas de sciure et d'excréments visibles au niveau des trous de pénétration des larves.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

Pour les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, l'installation de pièges est à réaliser dès à présent. Ils doivent être posés au-dessus de la frondaison et plutôt en périphérie de la parcelle.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la zeuzère peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromone sont à installer avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Auxiliaires

Les populations d'auxiliaires se développent, des syrphes (adultes, œufs et larves), des coccinelles (adultes, œufs et larves), des adultes de cantharides, des larves de chrysopes et de punaises prédatrices sont observées.



Larves de syrphe, adulte de punaise *Orius* et larve de punaise prédatrice

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



Jeunes larves de coccinelles, larve âgée de coccinelle et larve de chrysope habillée

(Crédit Photos 1 : S. Lalanne – FREDON NA / 2-3 : E. Marchesan – FREDON 47)

• Réseau de piégeage

A cette période de l'année, un papillon du genre *Cnephasia* est souvent rencontré dans les pièges à phéromone carpocapse des pommes et tordeuse orientale. Il se différencie par sa taille plus importante que celle de la tordeuse orientale (environ 18 mm d'envergure) et ses ailes gris-clair présentant des plages brun gris. Veillez à ne pas comptabiliser ces papillons lors du relevé des pièges.



***Cnephasia* sp.**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Grêle

Des dégâts de grêle ont été signalés sur certaines parcelles en Lot-et-Garonne et en Charente-Maritime suite aux orages du week-end dernier.

Les blessures occasionnées par la grêle peuvent constituer des portes d'entrée pour certains champignons et bactéries. Les parcelles concernées sont à surveiller avec une attention particulière.

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** :

[Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).